



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

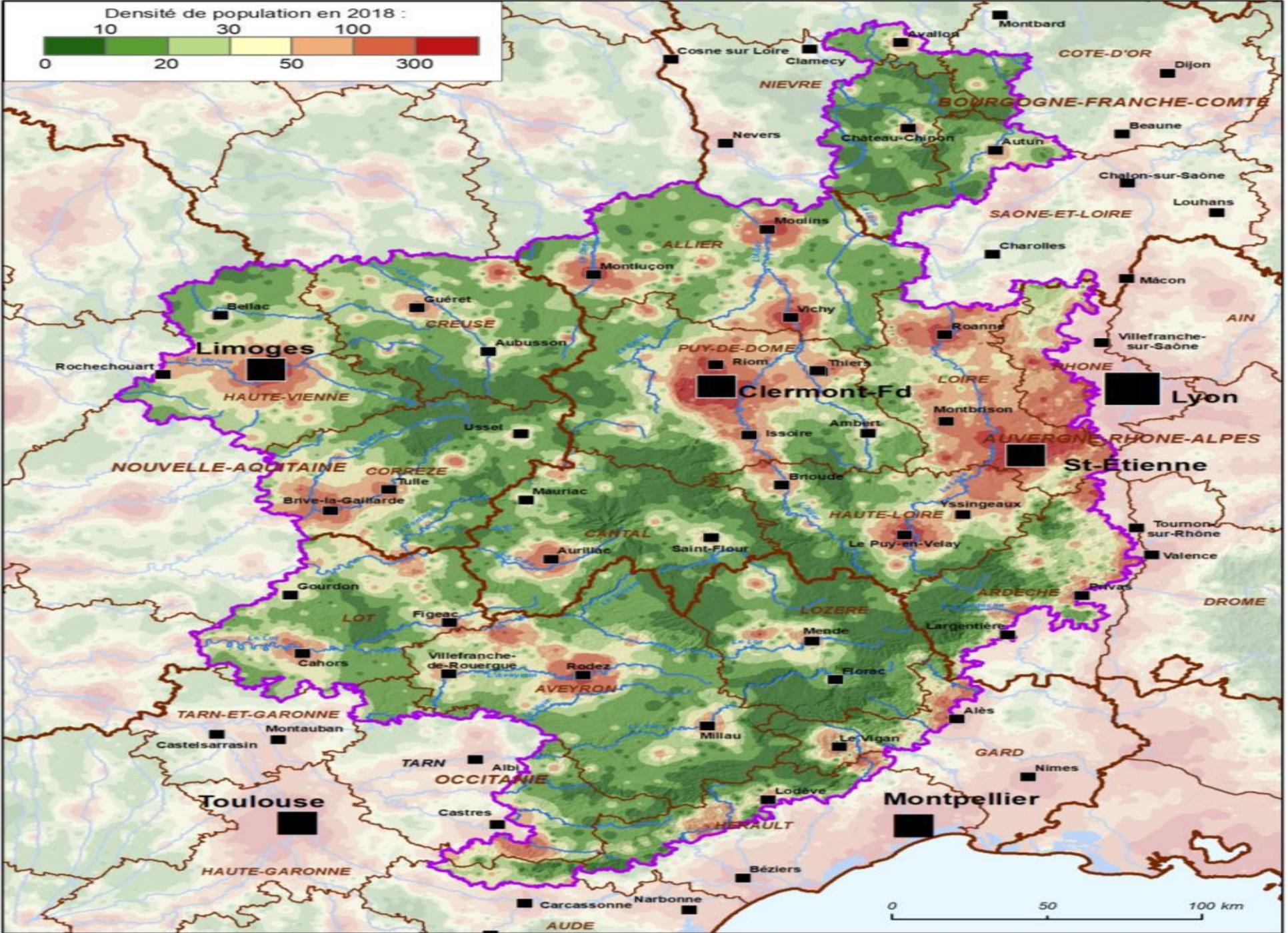
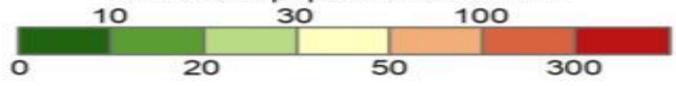
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

MOBILITES EN MASSIF CENTRAL

**Clermont Ferrand
28Juin 2022**

Densité de population en 2018 :



ENJEUX MOBILITE DURABLE EN MASSIF CENTRAL

Le développement d'une mobilité plus durable est un défi majeur à relever au cœur des territoires du Massif Central, territoires de grands espaces peu habités où la place de la voiture est prépondérante. (80 % des habitants utilisent la voiture individuelle comme mode de déplacement). Les temps d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire de services est de 30 % supérieur à la moyenne nationale.

20 % des publics n'ont ni accès à la voiture ni permis plus particulièrement les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les personnes aux revenus trop faibles)

ENJEUX MOBILITE DURABLE EN MASSIF CENTRAL

Le poids des transports dans la consommation est très élevé, c'est un facteur aggravant de précarité, le secteur des transports constitue la 2^{ème} source d'émission de GES, c'est également une source majeure d'émission de polluants avec un impact certain sur la santé humaine. Les solutions de mobilité déployées seront autant de réponses à l'attractivité du Massif Central, à l'accueil de touristes dans de bonnes conditions sur de nombreux sites remarquables et l'accueil de nouvelles populations.

ENJEUX MOBILITE DURABLE EN MASSIF CENTRAL

Comment inverser la courbe d'une mobilité à deux vitesses :

Des zones denses bien desservies

Des zones peu denses non connectées seul recours la voiture individuelle

La Logique de mobilité doit être celle de l'accessibilité:

Aux services, à l'emploi, aux commerces...

ENJEUX DE MOBILITE DURABLE EN MASSIF CENTRAL

Dans les territoires peu denses ou très peu denses la pérennisation des expérimentations de mobilités durables est à développer.

Il faut encourager et particulièrement animer le changement des habitudes profondément ancrées d'utilisation quasi exclusive de la voiture pour tous les déplacements.

La combinaison d'offre de mobilités durables (car, covoiturage, autopartage, vélo...), l'aménagement de pôles multimodaux, l'organisation de l'interopérabilité d'un déplacement (1 seule tarification d'un point A à B à organiser) en lien avec le déploiement de services numériques et la création des maisons des mobilités sont un enjeu social et écologique mais aussi de cohésion des territoires.

Convention interrégionale du Massif central 21-27

Convention Interrégionale du Massif central 21-27

Une convention :

- partenariale : les 4 Régions, les 22 Départements et EDF hydro
- complémentaire des autres dispositifs publics :
- projets interrégionaux
- d'expérimentations
- à la maquette financière ambitieuse :
- crédits 2021-2027 : +15%
- crédits de 7,1 M€ sur 2021-2022
- Avenir Montagnes investissement : 83,1 M€ sur 2021-2022

=> Maquette financière CIMAC 21-27 : 216,55M€ (96,56M€ sur 15-20)

Accord stratégique (1/2)

- **3 mesures Phare :**
- **Stockage du carbone, tourisme durable, mobilités rurales**
- **3 axes :**
 - **Axe 1 : Faire du Massif Central un territoire exemplaire en matière de préservation et de valorisation des ressources et milieux naturels**
 - **Axe 2 : Accompagner la transformation des filières économiques du Massif**
 - **Axe 3 : Amplifier l'attractivité des territoires du Massif central au bénéfice de toutes les populations**
- **1 mesure Innovation**

Proposition d'actions Mobilités

Convention Interrégionale 2021 2027

ACTIONS MOBILITES

développer des mobilités territoriales performantes (durables, intelligentes, intermodables, intéropérables) ;

- développer la Mobilité en tant que service (MAAS) : service intégré complet et simple avec une gouvernance coordonnée des différents intervenants publics et privés et notamment une information centralisée (horaires, localisation et plans, itinéraires, tarifs, billetterie...) sur l'ensemble de l'offre de transport combinée (aussi bien les transports en commun que le covoiturage, l'auto partage et les offres privées de mobilité) ;

- organiser le rabattement des usagers de l'ensemble des territoires vers les gares du Massif central ;

- développer de nouveaux services en coordination avec les systèmes de transport existants (nouveaux services en gare, mais aussi à bord des trains) ;

- développer l'écomobilité touristique pour permettre des séjours avec la moindre utilisation de la voiture sans dégrader la qualité de l'expérience touristique qui doit en résulter ;

- favoriser les démarches :

. de piétonisation de sites touristiques avec substitution du trafic automobile par des systèmes de transports décarbonés

. de développement de nouveaux usages ferroviaires, de lignes ou tronçons de lignes ferroviaires de desserte fine (trains touristiques, frêt local...)

- proposer des innovations technologiques et organisationnelles en matière de mobilité rurale notamment les mobilités décarbonées.

ACTIONS MOBILITES

- **Accompagner l'extension de la dynamique Orbi'Mob(*) (Clermont Auvergne Métropole) sur les territoires du Massif Central :**
 - (*) Pôle de référence d'éducation, recherche et d'expérimentation sur les mobilités territoriales performantes Orbimob' vers l'accélération de l'électrification des mobilités individuelles, l'optimisation de la logistique en milieu rural, le déploiement de services de mobilité, la production d'ENR à partir des ressources du Massif central)
- **Développement par les acteurs économiques du Massif (filières industrielles, clusters «Mécanic Vallée,Cim (Via Méca), Cara...) de solutions technologiques innovantes :**
 - Usage du numérique pour repenser les mobilités
 - Matériels roulants adaptés (Trains légers),
 - Navettes autonomes pour les Centres Bourgs
 - Petits véhicules du dernier km (triporteur)
 - Offre locale motos et VAE, vélos Hybrides Projet « Wyse One » Millau

Avenir Montagne Mobilités

Programme national Avenir Montagne Mobilités

- **Objet : appui en ingénierie pour projets de mobilité innovants**
- **1^{ère} vague :**
 - **Dépôt des candidatures avant le 14 janvier 2022**
 - **27 candidatures dans le Massif central / 119 au National, 14 territoires retenus.**
- **2^{ème} vague : sélection des territoires en cours, 29 candidatures Massif central / 94**

Priorités des Territoires Massif central lauréats

Avenir Montagne Mobilités

- Etude mobilités partagées, plan de mobilité décarbonné
- Déploiement d'un service de location VAE
- Expérimentation service de bagage et matériel autour des itinérances
- Création de réseaux d'entreprises, innovation organisationnelle déplacement domicile travail
- Mobilités inclusives, concertations citoyennes
- Favoriser l'accès aux grands sites touristiques du Massif central
- Création de plan de circulation, navettes décarbonnées.
- Expérimentation de plateforme de mobilités rurales (Applications trajets conducteurs, cartographie des trajets pour les passages, mise en relations)
- Expérimentations Démobilités, organisation des Temps de travail et des mobilités

Presentation de l'AMI Mobilités

MASSIF CENTRAL

CIMAC 2021 2027

« Faire de la Mobilité Décarboné

Un vecteur de développement

Economique »

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

**L'objectif de l'AMI est le test en réel de démarches,
Équipements, méthodes favorisant l'innovation et le
Passage à l'échelle en matière de mobilité
décarbonnée**

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

4 thématiques prioritées :

- Interopérabilité, solutions organisationnelles**
- Lignes de desserte fine des territoires/nouveaux services.**
- Mobilité des actifs, mobilité des biens**
- Expérimentations et déploiement de nouvelles technologies pour les matériels décarbonés**

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Sont Eligibles :

Les acteurs économiques, les associations, les laboratoires de recherche associés avec un territoire d'expérimentation du Massif central de densité intermédiaire, peu dense ou très peu dense (la convention de partenariat entre les acteurs économiques et les territoires d'expérimentation Devra se réaliser au plus tard à la signature de la Convention de financement pour les entreprises retenues)

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Soutien financier :

Les projets lauréats bénéficieront d'une aide d'un montant maximum de 200 000 euros dans la limite des 50 %.

La part des investissements finançables ne pourra pas excéder 50 % du projet total.

Seuls les projets représentant un montant minimum d'opération de 100 000 euros seront éligibles.

Un programme de CEE Mobilités dans le cadre de la 5^{ème} période 2022 2025 pourra être sollicité.

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Sont éligibles les dépenses :

D'ingénierie

De communication

De personnel affectés au personnel

Les dépenses d'investissement nécessaires à l'expérimentation avec un plafond maximum de 50 % du projet total.

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Les porteurs de projet déposent leur dossier d'AMI au plus tard le 5 Septembre 2022.

Les porteurs de projet retenus en phase AMI devront déposer leur dossier de candidature complet pour le 30 Septembre 2022.

Les candidats transmettent leur manifestation d'intérêt par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

www.demarches.simplifiées.fr/commencer/fba4c145-6fb8-4226-a32d-a69e339741d

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Critères de sélection :

Le potentiel transformant du projet pour le Massif central en réponse aux enjeux de mobilité et des perspectives de développement économique

L'impact du projet sur les transitions engagées

L'innovation dans les expérimentations envisagées

Les Modalités d'évaluation du projet

L'intérêt, le niveau de maturité du partenariat territorial

La dimension inclusive du projet, les modalités d'association des habitants, la modalité de diffusion des enseignements.

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

L'AMI mobilités aboutira à une mise en réseau indispensable des lauréats acteurs économiques et territoires d'expérimentation du Massif central.

Les acteurs pourront rejoindre la dynamique Orbimob' en Massif central (www.orbimob.org)

C'est un réseau d'acteurs économiques, institutionnels, d'universités qui s'engagent dans la promotion d'une transformation réelle et économiquement accessible des mobilités.

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :
L'ANCT-Commissariat Massif central

Eric MALATRAY : 06 08 01 75 81
eric.malatrav@anct.gouv.fr